



Déclaration à la préfecture de Créteil le 13.02.69 n° 69/314 (JO du 27.02.69)

Agrément ministériel jeunesse et sports n° 94S320 du 11 mars 1991

N° Siren: 447 868 563 -- N° Siret : 447 868 563 00019

Règlement match amical

Carabine à levier de sous garde origine ou réplique, non modifiée
Au Coudray-Montceaux les 13 et 14 mai 2017

Le déroulement du match, avec les carabines à levier de sous-garde, sera exactement identique au déroulement d'une compétition normale silhouette métallique gros calibre, en ce qui concerne les cibles tirées, le nombre de coup et le temps alloué aux séquences de tir c'est-à-dire :

5 cartouches d'essai et 40 cartouches de match (10 poulets à 50m, 10 cochons à 100m, 10 dindons à 150m et 10 mouflons à 200m).

Le planning sera établi en fonction des places disponibles soit le samedi soit le dimanche, priorité sera donnée aux championnats interdépartementaux.

L'engagement carabine à levier de sous garde : 8 €

Palmarès le dimanche à la fin des tirs.